

Sujet : [INTERNET] Enquête Corse du sud, commune de Sartène

De : "> Annie Vareil (par Internet)" <vareil.annie@orange.fr>

Date : 16/03/2017 22:44

Pour : ddtm-servitude-murtoli@corse-du-sud.gouv.fr

Madame, Messieurs,

Etant propriétaire d'une maison sur le domaine de Tradicettu,

Dans le cadre de l' Ouverture d'une enquête publique préalable au transfert de la servitude de passage des piétons sur le littoral entre les Bergeries de Murtoli et l'estuaire de l'Ortolu, sur le territoire de la commune de Sartène,

Je vous remercie de bien vouloir noter mes remarques suivantes :

"Le trajet proposé serait satisfaisant à plusieurs conditions, soit :

1 - le départ au bout de la plage de l'Erbaghju doit être balisé et doit être toujours accessible à tous (quels que soient les évènements en cours sur le domaine de Murtoli).

2 - le sentier qui contourne les bergeries de Murtoli doit être bien balisé et dégagé.

3 - la plage de Murtoli doit être elle aussi accessible (c'est la seule qui ne l'est pas sur ce trajet).

4 - les sentiers d'accès aux trois autres plages doivent être balisés et dégagés.

5 - le départ du sentier de la place de tradicettu vers la cala barbarina doit être balisé , élargi et nettoyé.

6 - le trajet de la cala barbarina au domaine de Murtoli doit être balisé, élargi et nettoyé.

7 - en période de chasse sur le domaine, tout ce trajet doit être accessible et sécurisé."

Meilleures salutations

Madame Annie VAREIL